

Centre-ville Conseil de Quartier

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :
Salima SOUIH, adjointe au Maire référente de quartier
Albertino RAMAEL, adjoint au Maire référent de quartier
Jérémy BUTTIN enseignant en Master d'arts Appliqués au lycée Chérioux,
Nadia Nocer Technicienne à la Direction de la voirie
89 habitants étaient présents.

Année 2022 n° 3 - Jeudi 27 octobre 2022

Sommaire :

- 1- Présentation de l'expérimentation « Ligne rouge » avenue du Général Leclerc
- 2 - Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier

Présentation de l'expérimentation « Ligne rouge » avenue du Général Leclerc

Depuis 2016 les études du pôle multimodal Vitry-Centre sont en cours. Il s'agit de mettre en place des actions qui vont faciliter le fonctionnement de ce pôle d'échange composé de la ligne 15 du métro, du tramway T9, des lignes de bus 180, 172 et 132, mais également des modes doux, c'est-à-dire les vélos, la marche et toutes les nouvelles mobilités. Les aménagements doivent être réalisés au plus tard pour l'ouverture de la ligne 15. La Société Grand Paris (SGP), l'Association des Maires de France et Ile de France Mobilité ont proposé à la Ville de Vitry, en décembre 2020, d'accueillir un appel à projet intitulé « espaces urbains évolutifs ». Il s'agit de préfigurer les espaces qui seront réaménagés dans le cadre des travaux du pôle. Le site retenu est l'avenue du Général Leclerc. Cette axe a été une voie essentielle dans le passé et demain elle accueillera un flux très important d'usagers du métro et du tram qui l'emprunteront pour ce rendre au centre-ville.



Le but de ce projet est de mener des expérimentations et de préfigurer l'espace en vue des aménagements définitifs futurs. Le retour de ces expérimentations viendra alimenter la suite des études relatives aux aménagements du pôle, en apportant éventuellement des modifications au projet initial. Seules 2 villes, sur les 68 desservies par la ligne 15, bénéficient de ce type d'expérimentation, Sevrans et Vitry sur seine. « C'est une réelle opportunité pour les habitants de vivre cette expérience, et pour une fois de ne pas découvrir les aménagements lors de leur réalisation mais de pouvoir donner leur avis en amont » affirme Jérémy Buttin.

C'est une équipe vitriote constituée d'un urbaniste designer Simon Godard, d'un professeur, Jérémy Buttin et d'une classe du Lycée Chérioux et enfin du collectif MONSTR, qui a été choisie pour mener cette expérimentation avenue Général Leclerc. Le collectif a déjà agi sur Vitry notamment avec les « Tétris » sur la Dalle Robespierre, projet mené avec l'association les Couleurs de la dalle, l'oiseau géant de la parade de la fête des lilas en 2021 et les constructions éphémères des nuits blanches au Kilowatt.

Cette équipe a travaillé avec le service études et aménagements de la voirie, depuis plus d'un an, pour adapter ce projet aux contraintes de circulation et d'occupation du domaine public. Du stationnement a été supprimé (sauf les places de PMR et 3 places de livraison) pour privilégier la circulation piétonne en toute sécurité. Un arrêté temporaire a été pris pour créer une zone de rencontre.

Une zone de rencontre est une voie où les piétons ont la priorité et peuvent circuler sur la chaussée. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. La proposition du collectif MONSTR et du DSAA Alt-U (Diplôme d'Art Appliqués Alternatives Urbaines) du Lycée Chérioux s'appuie sur la participation citoyenne, l'art et la rencontre pour développer de nouveaux usages de l'espace public. Ainsi l'artère s'est vu dotée depuis septembre de mobilier urbain co-construit avec des habitants en ateliers. Des animations, des rencontres, des discussions des jeux de construction et la maquette mobile ont pris place sur cet espace.

La maquette mobile s'appelle le Toutapied. Il a été construit spécifiquement pour le projet par les équipes de MONSTR et les étudiants du DSAA du Lycée Chérioux. De dimension 2m10 déployable jusqu'à 3m70, il intègre le plan global de l'Avenue à l'échelle 1/200e et trois détails de la rue en volume à l'échelle 1/50e. Le Toutapied est le support des moments de rencontre et de discussion avec les riverains. Il permet d'expliquer le projet et de pouvoir visualiser les installations et projections des usages sur l'avenue.



Première sortie du Toutapied cet été à Vitry

Prochaines rencontres.

Le 21 novembre, en fin d'après midi, aura lieu la Fête de fin d'expérimentation avec de nombreuses animations et de la musique.

D'ici là, **l'association les couleurs de la dalle**, les mercredis et les samedis tiendront leur stand « Top Chef Drive » qui propose des plats fabriqués avec des légumes récupérés sur le marché.

Un bilan de cette expérience sera rédigé par l'équipe lauréate de cet appel à projet et remis à la SGP et à la ville de Vitry.

- ❓ Un habitant s'interroge sur ce type d'aménagement qui est à la fois très convivial mais qui peut aussi favoriser des nuisances sonores pour les riverains immédiats.
- ✅ Jérémie Buttin précise que justement dans les échanges avec les passants cette remarque avait été faite et qu'elle fera partie des alertes à faire remonter.
- ✅ Une jeune mère de famille déclare qu'avec ses enfants elle a vraiment apprécié cet espace et découvre d'une autre façon de se déplacer en ville.



- ✅ Une autre personne témoigne de son désir de voir ce type de prototype devenir la norme et que l'on puisse un jour prolonger cette expérience le long de l'avenue Paul Vaillant Cousturier.
- ✅ Madame Djamila Tamara présidente de l'association les couleurs de la Dalle émet le souhait de pouvoir bénéficier des structures et de cet espace jusqu'à la fin des vacances de Noël afin d'y mener des animations pour tous les enfants et les habitants du quartier.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Ramael prend la parole pour introduire la deuxième partie du conseil. Ils souhaite préciser que depuis le mois de juin plusieurs réunions ont eu lieu avec Monsieur le Maire et ses services ainsi qu'avec les bailleurs concernés, sur le thème du NPRU, et qu'aujourd'hui ils n'avaient rien de nouveau à communiquer qui justifiait de faire un conseil de quartier spécifique sur cette question.

? La parole est donnée à une représentante d'un collectif d'habitants de la Dalle Robespierre. Elle exprime au nom des habitants présents ce soir, leur souhait de connaître:

- ◆ l'échéancier des travaux des ascenseurs,
- ◆ Quels dispositifs seront mis en place pour impliquer les locataires dans le cadre de la rénovation ?
- ◆ Quelles actions seront menées pour assurer la sécurité de l'utilisation du parking Robespierre ?
- ◆ Comment va être mis en œuvre le droit au retour des locataires dans leur logements après rénovation?

✓ Madame Souih les encourage à finir de se constituer en association pour avoir plus de poids auprès de leur bailleur.

? Un habitant alerte sur les augmentations importantes des charges, directes répercussions des hausses du prix de l'énergie. Il propose de solliciter la municipalité pour mener ensemble une action en faveur des blocages des prix et d'inciter à mener une réelle politique de lutte contre les « passoires thermiques » que sont les immeubles du parc social.

? Une autre personne parle des problèmes de stationnement et précise qu'il est absolument nécessaire de réhabiliter le parking Robespierre et de le sécuriser par la mise en place de caméras et d'un gardiennage.

? Un habitant du R10, immeuble qui doit être détruit, témoigne de son inquiétude et de celle de beaucoup de locataires car leur relogement ne se fera pas forcément sur la dalle.

✓ Monsieur Ramael rappelle que chaque famille sera accompagnée par une équipe de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), précisément le cabinet Le Frêne. Il aura la charge de réaliser une enquête sociale et de la gestion opérationnelle du relogement des ménages. Des prises de rendez vous, famille par famille, seront organisés en novembre. Considérant les situations individuelles, les ménages éligibles au relogement, seront relogés en tenant compte de leurs souhaits, de leurs besoins et de leur capacités financières et de l'offre de logements d'accueil disponible.

? Un habitant de la rue Clément Perrot signale un problème d'éclairage public.

✓ Madame Nocer de la voirie n'ayant pas de précisions suffisantes pour instruire sa demande l'invite à prendre contacter directement avec les services opérationnels de la ville.

? Un couple de parents d'élèves (Madame est présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'école Diderot) témoignent des remarques faites par plusieurs parents concernant les abords de l'école:

1. De nombreux enfants empruntent les trottoirs de l'avenue du Moulin de Saquet pour venir à l'école Diderot. Sur le côté droit en descendant ils passent devant une barrière de chantier recouverte de végétation envahissante. A cet endroit le trottoir est très étroit et cette végétation, les jours de pluie, dégouline d'eau et les contraint à marcher sur la route. Peut-on demander a son propriétaire de couper cette végétation?
2. Il est aussi demander de leur part de mettre un agent de la Police Municipale pour faire traverser les enfants au passage piéton de l'avenue du Moulin de Saquet au niveau de la rue Lakanal.



3 . Le mur qui fait l'angle entre la rue Lakanal et l'avenue du Moulin de Saquet a une importante fissure et présente des signes d'effondrement. Peut on mener une enquête pour voir s'il existe des risques d'effondrement sur le trottoir qui mène à l'école?

4 . Devant l'école Diderot, rue Lakanal, les trottoirs venant de l'avenue du Moulin de Saquet sont étroits . Aux heures de sortie et d'entrée de l'école les enfants sont très nombreux, car cette rue dessert aussi le collège. Afin de donner plus d'espace au cheminement pourrait-on supprimer les 4 places de stationnement et agrandir le trottoir?



5 . Peut-il être envisager de fermer la rue Lakanal, de l'allée des sources à l'avenue du Moulin de Saquet, aux horaires des rentrées et sorties de l'école ?



Ces désagréments ont déjà été abordés au cours des conseils d'école.

Le tour des questions étant fini, les élus proposent de se retrouver fin mars ou début avril. Ce délai permet de laisser le temps aux différents services de la ville et aux divers partenaires institutionnels du NPRU d'avoir suffisamment avancé sur leur programme et de revenir vers les habitants avec des nouvelles à partager.

Une question sur la répercussion des hausses des prix de l'énergie sur les charges locatives, pourrait être abordée.

Compte rendu rédigé par le service vie de quartier

Coordonnées

Téléphone 01 46 82 81 96

Courriel : viedequartier@mairie-vitry94.fr